



## Problème lors de la réalisation d'une clôture

Par **levraibibi**, le **09/01/2013** à **10:03**

Bonjour et meilleurs voeux à tous !

Je me permets de venir solliciter votre aide sur ce forum étant un peu perdu.

En effet, suite à la construction de ma maison individuelle, j'ai fait appel à une entreprise pour réaliser mes travaux de clôture (ouverture de fondation, coulage béton, montage d'un muret et pose d'un grillage).

J'ai signé un devis à un entrepreneur pour la réalisation de ces travaux avec versement d'un acompte de 30% fin novembre 2011.

Les travaux ont depuis commencé, puis à ce jour malgré nos sollicitations nous n'avons plus de nouvelles de l'entreprise (depuis 15 jours). A noter que le sous-traitant qui est l'artisan qui réalise les travaux n'arrive pas à joindre l'entreprise non plus. Du coup, non rémunéré, il a décidé de bloquer les travaux.

Nous avons entre autre remarqué que le devis qu'il nous avait proposé et que nous avons signé ne correspond pas aux travaux effectués par l'artisan. Ce dernier nous explique qu'il a été recruté par l'entreprise au dernier moment suite à une défaillance de leur artisan habituel. Il n'avait donc pas réalisé le même devis pour l'entreprise et effectue les travaux qu'il a contractualisé avec l'entreprise et qui ne sont pas les mêmes que ceux que nous avons signé avec la même entreprise.

DEvant les non-réponses de cette entreprise je ne sais plus quoi faire. PAsser par quelqu'un d'autre au risque de les voir revenir ? Porter plainte ?

Pouvez-vous m'aider ?

Merci